



Ma copine me met à la porte

Par **Jarzaguet1978**, le **21/04/2019** à **21:26**

Bonjour,

J'ai rencontré une personne il y a 3 mois, elle m'a fait quitter mon appartement pour venir habiter avec elle, j'ai accepté car nous nous entendions très bien et la solitude me pesait. Bref, j'ai fait les changements d'adresse pour les impôts et la CAF mais le bail est à son nom à elle.

Hier, changement de situation, elle me dit que finalement elle n'est pas prête et me demande de dégager de la maison d'ici 15 jours.

Pourriez-vous me dire quels sont mes droits sachant que je suis en CDD et que je ne touche que 900 € par mois.

Merci beaucoup pour votre aide.

Par **Tisuisse**, le **22/04/2019** à **07:46**

Bonjour,

Vos droits ? Je suppose qu'il s'agit de droit au maintien dans les lieux ? Ben, c'est simple : aucun. Cette personne est chez elle, le bail est à son nom, elle peut donc recevoir qui elle veut pour le temps qu'elle veut.